



❖ **Assemblée communale ordinaire**

Le **jeudi 4 décembre 2025 à 20h00** à la salle communale.

Ordre du jour :

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 2 octobre 2025, publié sur le site internet de la commune.
2. Discuter et voter le règlement sur la gestion des eaux de surfaces (RGES) de la commune de Damphreux-Lugnez.
3. Prendre connaissance et approuver le budget 2026, ainsi que les taxes y relatives.
4. Discuter et voter le règlement d'organisation et d'administration du Syndicat des Eaux de la Vendline SEV.
5. Divers et imprévus.

Le règlement mentionné sous point 2 est déposé publiquement 20 jours avant et 20 jours après l'assemblée communale au Secrétariat communal, où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions, dûment motivées et par écrit, seront adressées durant le dépôt public au Secrétariat communal.



Bois de feu et ramilles

Les personnes qui désirent des stères de bois de feu et des ramilles peuvent s'annoncer auprès de M. Michel Henry au **079 545 80 31**.

❖ **Respect des jours fériés et du repos dominical**

Le Conseil communal rappelle que, conformément à l'article 52 du règlement de sécurité locale, le travail le dimanche ainsi que les jours fériés est interdit. Il remercie chacun de veiller au respect de ces jours.

❖ **Interdiction des feux en plein air**

En application de l'article 47 du règlement de sécurité locale, les feux en plein air sont strictement interdits. Cette mesure s'applique également aux fermes situées en dehors du village. Elle vise à prévenir les incendies et les nuisances liées à la fumée. Nous vous demandons de respecter scrupuleusement cette interdiction pour la sécurité de tous.



MEMODéchets 2026

Le nouveau calendrier – MEMODéchets 2026 – vous parviendra dans le courant du mois de janvier.



Rappel concernant les compteurs d'eau

Pour les personnes qui n'auraient pas encore transmis une photo de leur compteur d'eau, nous vous remercions d'envoyer une photo de celui-ci, accompagnée de vos coordonnées, au secrétariat communal via WhatsApp au **078 246 71 43**.

❖ Carnet rose

Les Autorités communales sont ravis d'accueillir deux petites frimousses qui viennent agrandir notre village en 2025 :



- Henry Léane
(fille d'Aline et Maxence Henry)
- Christe Timéo
(fils de Sophie et Julien Christe)

*À l'approche des fêtes,
les Autorités communales vous souhaitent à toutes
et à tous un Joyeux Noël et une
heureuse année 2026.*

